



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Ranaz annonce le rappel volontaire des barres Pro-Amino Arachides, Pro-Amino Céréale Caramel, Protidiet Arachides, Protidiet Céréale Caramel, ProtiLife Céréale Caramel Arachides Croquantes et ProtiLife Beurre d'arachide à cause de dangers de contamination potentiels et de risque à la santé provenant d'ingrédients de Peanut Corporation of America (PCA)

Aucun cas de maladie signalé

Montréal (Québec), le 30 janvier 2009 – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V : RNZ) a annoncé aujourd'hui le rappel volontaire des barres suivantes :

Pro-Amino Arachides et Protidiet Arachides: lots PN 08 7 A, PN 09 7 A, PN 25 7 A, PN 26 7 A, PN 12 7 D, PN 07 7 H, PN 08 7 H, PN 17 7 I, PN 05 7 L, PN 02 8 D, PN 13 8 F, PN 13 8 H, PN 19 8 H, PN 18 8 I, PN 25 8 I, PN 12 08 K.

Pro-Amino Céréale Caramel et Protidiet Céréale Caramel: lots 11 7 A, 02 7 B, 05 7 B, 14 7 E, 18 7 F, 06 7 H, 07 7 H, 18 7 I, 23 7 J, 04 7 L, 06 7 L, 07 7 L, 05 8 C, 29 8 D, 30 8 D, 30 8 E, 20 8 H, 26 8 H, 26 8 I, 18 8 L.

ProtiLife Céréale Caramel Arachides Croquantes: lots CP 05 7 C, CP 08 7 C, CP 21 7 C, CP 26 7 C, CP 27 7 K, CP 10 8 A, CP 11 8 A, CP 25 8 D, CP 06 8 F, CP 26 8 H, CP 18 8 I.

ProtiLife Beurre d'arachide: lots BA 05 7 C, BA 23 7 C, BA 27 7 K, BA 28 7 K, BA 10 8 A, BA 29 8 D, BA 12 8 E, BA 06 8 F, BA 09 8 J, BA 18 8 L.

Ces barres ont été rappelées car le produit contient du beurre d'arachide qui a été fabriqué par Peanut Corporation of America (PCA), qui fait l'objet d'une enquête par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et la United States Food & Drug Administration (FDA) concernant la présence de *Salmonella*. PCA est l'un des fournisseurs d'ingrédients d'arachides du sous-traitant de la Société pour ces barres. Le sous-traitant de Ranaz pour ces barres n'utilisera plus PCA à titre de fournisseur.

Les aliments contaminés par *Salmonella* ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte. La consommation d'aliments contaminés par cette bactérie peut causer la salmonellose, une maladie d'origine alimentaire. Chez les jeunes enfants, les gens âgés et les personnes dont le système immunitaire est affaibli, la salmonellose peut causer des infections graves, parfois mortelles. Chez les personnes en bonne santé, la salmonellose peut se manifester par des symptômes de courte durée comme une forte fièvre, des maux de tête violents, des vomissements, des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée. La salmonellose peut entraîner des complications à long terme comme une forme grave d'arthrite.

Aucun cas de maladie n'a été associé à la consommation de ces produits par des clients de Ranaz et aucun autre produit incluant ceux fabriqués avec du beurre d'arachide n'est affecté par ce rappel. Ce rappel volontaire est en ligne avec les recommandations de l'ACIA et Ranaz a enlevé ces produits de son inventaire existant.

« Le bien-être de nos clients est une priorité absolue pour Ranaz. Dans le cadre des recommandations de l'ACIA, nous demandons à tous les clients qui ont acheté ou qui sont en possession de ce produit de nous le retourner », a indiqué M. Martin Vidal, vice-président exécutif et chef de la direction financière de Ranaz. « Les clients qui veulent se faire remplacer leur produit sont appelés à contacter Mme Line Forget chez Ranaz au 450-491-7106, poste 259 ou par courriel l.forget@ranazcorporation.com et nous leur enverrons un produit de remplacement.»

À propos de Ranaz Corporation

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées. Pour plus d'information sur la Société, veuillez consulter le site Web à www.ranazcorporation.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.

- 30 -

Renseignements :

Ranaz Corporation
Martin Vidal
Vice-président exécutif et chef de la direction financière
(450) 491-7106, poste 213
martinv@ranazcorporation.com

SOLAK Communications
François Kalos
Président
(450) 993-0828
kalos@solak.ca